



Groupe

**TAPURA
HUIRAATIRA**



Question orale
(Séance du 10 décembre 2020)



Adressée à Monsieur Jacques RAYNALD, Ministre de la santé, en charge de la prévention

Objet : *Vaccins pour la lutte contre la covid-19.*

La Polynésie française a subi une explosion de cas de covid qui s'est un peu tassée. Fort heureusement, notre système hospitalier a pu et peut encore accueillir et soigner les malades. Cependant, ceci ne signifie pas que le virus a disparu. Les gestes barrières restent toujours nécessaires.

Mais depuis peu, les médias relayent des informations provenant de grands laboratoires pharmaceutiques qui font état de l'imminence de la mise au point de vaccins.

Ces vaccins, pour certains, d'un nouveau type, représentent l'espoir d'un futur retour à une vie plus "normale."

Le pays va devoir sous peu, dès disponibilité de vaccins, mettre en œuvre une campagne de vaccination, campagne qui s'avère indispensable. Aussi compte tenu de nos spécificités géographiques et sanitaires, ma question est de savoir :

- Comment le choix du vaccin va-il être fait ? Quels seront les critères retenus ?
- Les services ont-ils déjà anticipé la mise en œuvre de la campagne ? - du point de vue logistique ? - du point de vue du choix des populations prioritaires ?
- Et enfin, quels seront les coûts de cette campagne ?

Je vous remercie de votre attention.

Charles FONG LOI